



CLAUDE REID
Député de Beauharnois

Le 25 juin 2019

Monsieur Miguel Lemieux
Maire de Salaberry-de-Valleyfield
61, rue Sainte-Cécile
Salaberry-de-Valleyfield (Qc)
J6T 1L8

Objet : Boul. Mgr Langlois – Résolution conseil municipal du 18 juin 2019

Monsieur le Maire,

Tout d'abord, un mot pour vous remercier des bons mots que vous avez eus à mon égard lors de la présentation de la résolution que vous avez proposée et qui a été adoptée lors de la séance régulière du conseil municipal du 18 juin dernier en lien avec la circulation de camions lourds de transit sur le boulevard Mgr Langlois.

Toutefois, cette résolution et le processus entourant son adoption m'ont grandement déçu, non pas sur l'objectif poursuivi – qui est de diminuer ou d'éliminer la circulation lourde de transit – et que nous partageons tous, mais bien par ce qui est absent du libellé de cette résolution, plus particulièrement en lien avec ma correspondance du 31 mai dernier. Vous vous êtes malheureusement contenté de ne faire adopter une résolution qui indique une fin, mais qui ne touche absolument pas aux moyens pour y parvenir.

De plus, je me dois de m'inscrire en faux quant à l'interprétation que vous avez donnée à cette correspondance lors de la présentation de votre résolution. À cet effet, je vous invite à relire attentivement les paragraphes cinq et six de cette missive afin que vous puissiez bien comprendre que je souhaite avoir une vue d'ensemble du dossier. Je me permets ici de reproduire les deux paragraphes en question :

«À cet égard, je vous réitère ma demande, faite en décembre dernier, lors de notre rencontre à l'Hôtel de Ville, d'obtenir de la municipalité un plan d'aménagement du boulevard Mgr Langlois ainsi que ses prévisions de développement domiciliaire et

... / 2

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau RC.121
Québec (Québec) G1A 1A4
assnat.qc.ca

Bureau de circonscription
157, rue Victoria, bureau 100
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1A5
Tél. 450 377-3131 Téléc. 450 373-5272
Claude.Reid.BEAU@assnat.qc.ca

***commercial.** Cette information nous sera nécessaire dans notre négociation avec le ministère des Transports et nous permettra d'avoir une vue d'ensemble de la situation, du pont Mgr Langlois jusqu'à la sortie menant à la route 530. Je vous invite également à me soumettre toute idée que vous ou votre conseil auriez discutée, ce qui nous permettra de mieux cerner les enjeux liés à cette problématique. **Mieux vaut réfléchir ensemble** pour élaborer une solution durable à long terme que de travailler à la pièce sans être sûr d'un résultat convenable.»*

J'ai surligné en caractère gras l'objectif poursuivi par ma lettre. De plus, je vous avais invité à un processus de consultation mutuelle et de collaboration où, à titre de maire, vous auriez été pleinement associé. Cette invitation est toujours ouverte, mais pour l'instant, à la place, vous vous êtes contenté de demander un résultat au ministère des Transports en semblant ignorer que ce résultat ne peut être atteint qu'après nombre de modifications à des situations actuelles, dont certaines reposent sur des responsabilités municipales et d'autres sur l'expression de ce que nos citoyens désirent comme changement. À la lumière de votre intervention au conseil municipal, le sens de votre intervention publique n'était aucunement en lien avec l'objectif de ma lettre.

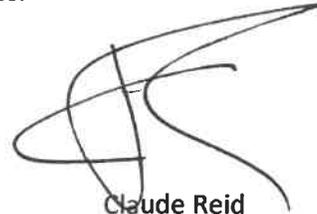
Le boulevard Mgr Langlois que j'entrevois est un boulevard urbain moderne permettant la fluidité du transport et facilitant le développement socio-économique de notre région. Avec l'implantation prochaine de plusieurs entreprises et commerces dans notre région, il faut planifier adéquatement le transport sur notre réseau routier. Selon moi, l'interdiction simple de la circulation lourde ne permet pas l'atteinte de ces objectifs.

La démarche à laquelle je vous invite n'est pas facile, je le conçois. Mais la démarche honnête de consultation et de collaboration à laquelle je veux que nous nous associions est la seule qui peut mener à l'atteinte des objectifs que nous poursuivons et à des résultats possibles pour nos clientèles respectives.

Vous avez également affirmé que le temps des consultations était terminé et qu'il fallait maintenant passer à l'action. Je suis du même avis que vous à cet égard. Et je vous rappelle que c'est l'engagement que j'ai pris lors de la dernière campagne électorale. Mais, je n'ai aucun dossier à mon bureau qui me relate l'historique des gestes qui ont été posés par le passé alors que vous y étiez à titre de conseiller politique. C'est pourquoi je sollicite votre contribution, et j'ai entrepris la même démarche auprès du MTQ, afin que nous puissions élaborer un projet de route digne d'une capitale régionale.

Je vous invite donc à me transmettre vos disponibilités, s'il y a un intérêt de votre part, pour la tenue d'une rencontre prochaine afin que nous puissions discuter de ce dossier et établir les paramètres d'un plan d'action pour la conception d'un boulevard Mgr Langlois moderne.

Dans l'attente de vous lire sous peu et vous remerciant à l'avance de l'intérêt porté à la présente, je vous prie de recevoir mes salutations les meilleures.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Claude Reid
Député de Beauharnois
Adjoint parlementaire
au ministre des Transports

- c. c. Membres du conseil municipal de Salaberry-de-Valleyfield
Madame Maude Laberge, MRC Beauharnois-Salaberry
Véronik Aubry, ministère des Transports
Alain-Marc Dubé, ministère des Transports
Monsieur Alain Généreux, ministère des Transports